



ccig.ch



La voix des entreprises genevoises depuis 1865

GENÈVE ÉCONOMIE

Mai 2026
No 4



TRANSMETTEZ VOTRE ENTREPRISE EN TOUTE CONFIANCE !

N°1 en Suisse
2000 produits

20 agences
1000 transactions/an

Tél. 022 700 22 22
pme@remicom.com

REMI(COM)

TRANSMISSION D'ENTREPRISES

www.remicom.com

ÉDITORIAL



Genève en première ligne : l'initiative du chaos menace notre sécurité

VINCENT SUBILIA
Directeur général

L'initiative dite « Pas de Suisse à 10 millions », que certains appellent à juste titre « initiative du chaos », soulève des inquiétudes bien au-delà des débats démographiques. Derrière un slogan en apparence simple se cache en réalité une remise en cause profonde d'équilibres essentiels, notamment en matière de sécurité, et c'est à Genève que ses conséquences seraient parmi les plus immédiates et les plus préoccupantes.

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : UN FACTEUR CLÉ DU GRAND GENÈVE

Genève se distingue géographiquement de la plupart des villes de Suisse. Elle vit au rythme de sa frontière. Chaque jour, des dizaines de milliers de travailleurs la traversent, les échanges y sont constants, et la coopération transfrontalière est une réalité concrète et indispensable. Cette ouverture n'est pas une faiblesse : elle est une force, à condition qu'elle soit encadrée par des accords solides. Or, c'est précisément ce cadre que l'initiative met en danger.

En visant une limitation stricte de la population, cette proposition entraînerait mécaniquement la remise en cause des accords bilatéraux avec l'Union européenne, dont font partie les

accords de Schengen et de Dublin. Et c'est là que le véritable risque apparaît.

LA SÉCURITÉ ET LA LIBRE CIRCULATION MENACÉES

Schengen, ce n'est pas seulement la libre circulation. C'est avant tout un outil de sécurité. Il permet aux forces de police suisses d'accéder à des bases de données européennes essentielles : personnes recherchées, véhicules volés ou encore documents falsifiés. Ces accords permettent de collaborer efficacement avec leurs homologues étrangers. Dans une région comme Genève, où une frontière peut être franchie en quelques minutes, cette coopération est capitale. Genève, c'est près de 100 kilomètres de frontière avec la France, avec des dizaines de points de passage et seulement 10 kilomètres avec le reste de la Suisse. Sans cette coopération, poursuivre un criminel au-delà de la frontière deviendrait plus complexe, plus lent, parfois impossible. Les « home-jackings » ou autres formes de criminalité mobile ne s'arrêtent pas aux douanes ; nos moyens d'action ne doivent pas s'y arrêter non plus.

VERS L'AFFAIBLISSEMENT DE L'ACCORD DE DUBLIN

Quant à l'accord de Dublin, il constitue un pilier de la gestion de l'asile. Il permet de renvoyer les

requérants vers le premier pays européen dans lequel ils ont été enregistrés. Sans ce mécanisme, la Suisse (et Genève en première ligne) se retrouverait isolée face aux flux migratoires, sans possibilité de coordination efficace avec ses voisins. Le risque n'est pas théorique : il est tangible. L'affaiblissement de Dublin pourrait conduire à une concentration de situations précaires aux frontières, avec des campements improvisés et une pression accrue sur les infrastructures locales. Personne ne souhaite voir émerger une situation comparable à celle de Calais aux portes de Genève. Ce débat ne doit pas être caricaturé. Il ne s'agit pas de nier les défis liés à la croissance démographique, mais de refuser des solutions simplistes qui fragilisent des acquis essentiels. La sécurité, la coopération internationale et la stabilité institutionnelle ne sont pas des variables d'ajustement.

À Genève plus qu'ailleurs, nous savons que l'ouverture et la sécurité ne s'opposent pas, elles se renforcent mutuellement. Remettre en cause cet équilibre, c'est prendre le risque d'un isolement aux conséquences lourdes et durables.

Refuser cette initiative, c'est faire le choix du pragmatisme, de la coopération et de la responsabilité. ■

« La force de la diversité doit être plus grande que celle de la division. » Kofi Annan

SOMMAIRE

ENQUÊTE CONJONCTURELLE

2025 marque un tournant pour l'économie genevoise. Face à des tensions durables sur le marché du travail, l'enquête conjoncturelle de printemps de la CCIG met en évidence les leviers d'action à activer. ▶ P. 3

VOTATIONS

Le 14 juin 2026, les Genevois se prononceront sur quatre objets majeurs, fédéraux et cantonaux, porteurs d'enjeux économiques et sociétaux sensibles. Plafonnement de la population résidente, service civil, ouverture dominicale, expression des convictions religieuses : des sujets qui exigent des choix clairs et garants de stabilité. ▶ P. 4-5

INTERNATIONAL

Comment Genève peut-elle préserver son statut de capitale du multilatéralisme dans un monde de plus en plus fragmenté ? À la tête du Graduate Institute, Marie-Laure Salles décrypte les tensions qui bousculent l'ordre international et les marges de manœuvre de la Genève internationale. ▶ P. 6



Genève face au défi de la mobilité: entre fluidité et risque d'immobilité

LA MOBILITÉ: UN ÉCOSYSTÈME EN MOUVEMENT

Autour de la table ronde, **Lionel Brasier** (directeur général, TPG), **Giorgio Giovannini** (fondateur et directeur, Mobilidée), **Damien Zuber** (directeur général, Fondation des Parkings) et **Dominik Breitinger** (co-fondateur, AzurEscape) ont dressé un constat partagé: la mobilité ne se résume pas seulement au transport. Elle constitue un écosystème complexe, étroitement lié à l'attractivité économique, à l'organisation du territoire et à la qualité de vie.

À Genève, 40% des déplacements s'effectuent à pied et 14% des trajets domicile-travail à vélo, une part qui a plus que doublé depuis 2015. Le Léman Express, fer de lance d'une politique de report modal ambitieuse, transporte quant à lui quelque 85 000 voyageurs par jour, illustrant la montée en puissance des transports collectifs.

Pour autant, l'automobile n'a pas dit son dernier mot. La motorisation individuelle a ralenti la cadence ces vingt dernières années, mais la congestion routière continue de peser sur le quotidien des Genevois,

La 4^e édition des Jeudis de l'économie a replacé la mobilité au cœur des préoccupations économiques du canton. Réunis le 16 avril à la Maison de l'économie, acteurs publics et privés ont croisé leur vision autour des mutations en cours et des choix stratégiques pour l'avenir. Les échanges étaient animés par **Romain Duriez**, directeur opérationnel et directeur général adjoint de la Chambre.

avec 141 heures perdues chaque année dans les embouteillages.

VERS UNE MULTIMODALITÉ FLUIDE

Au cœur des échanges figurait la nécessité de mieux exploiter les solutions de transport existantes. Si Genève dispose d'une offre de mobilité riche et diversifiée, cette dernière reste encore trop fragmentée. Tout l'enjeu réside dans le fait d'aller vers plus de multimodalité et de connecter plus efficacement la marche, le vélo, les transports publics, la voiture et la mobilité lacustre, tout en offrant aux usagers une expérience plus fluide, lisible et mieux adaptée à leurs attentes.

Parmi les leviers envisagés pour réduire la place de la voiture en ville, la démocratisation d'un stationnement avec une tarification à l'usage permettrait d'offrir davantage de flexibilité aux usagers. Le développement des parkings relais (P+R),

y compris au-delà des frontières, vient compléter ce dispositif, avec six projets en cours.

Les entreprises sont également appelées à jouer un rôle clé, notamment via les plans de mobilité, à condition qu'ils soient pensés de manière pragmatique et restent facilement accessibles.

INNOVATION ET NOUVEAUX USAGES

Les intervenants ont insisté sur l'importance d'anticiper les infrastructures sur le long terme et de passer par l'expérimentation, plutôt que la prescription, pour faire évoluer les comportements de déplacement.

Si la technologie et l'exploitation des données joueront un rôle clé pour mieux cartographier les flux, anticiper les attentes des usagers et affiner les décisions d'investissement, elles

demeurent avant tout des outils. Le véritable enjeu est ailleurs: dans l'aménagement du territoire, dans la ville du quart d'heure où chaque service essentiel se trouve à portée de pas, dans la mutualisation et le partage des mobilités plutôt que dans la possession individuelle...

Une réduction de seulement 7% du trafic suffirait à fluidifier la ville, sachant qu'une voiture partagée peut remplacer jusqu'à 20 véhicules individuels. La transformation de la mobilité genevoise repose sur une dynamique collective associant pouvoirs publics, entreprises et usagers. ■



De gauche à droite, haut puis bas: Dominik Breitinger, cofondateur, AzurEscape, Benjamin Smadja, présentateur MediaOne, Romain Duriez, directeur opérationnel et directeur général adjoint, CCIG, Lionel Brasier, directeur général, TPG, Damien Zuber, directeur général, Fondation des Parkings, et Giorgio Giovannini, fondateur et directeur, Mobilidée, lors de l'émission télévisée Parlons économie sur carac, qui a suivi la table ronde « Les Jeudis de l'économie ».

COMMUNAUTÉ

Généralisations CCIG en immersion à Genève Aéroport

Au cœur des flux internationaux, les membres de Généralisations CCIG ont découvert, le temps d'une matinée, les rouages d'une infrastructure clé pour l'économie genevoise. Entre échanges stratégiques et visite des coulisses, retour sur cette escale riche en enseignements.

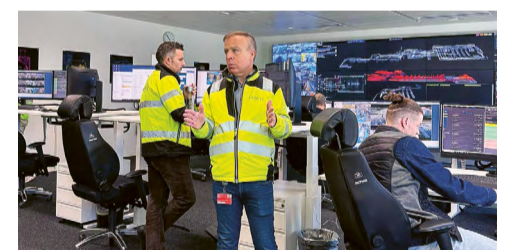
Les membres de la communauté Généralisations CCIG, composée d'entrepreneurs de moins de 40 ans actifs à Genève, se sont retrouvés à Genève Aéroport pour une immersion au cœur d'une infrastructure stratégique du territoire. Accueillis par le directeur général, **Jean-François de Saussure**, en poste depuis novembre 2025, les participants ont pris part à un échange privilégié portant sur les

enjeux économiques, opérationnels et stratégiques de la plateforme, véritable porte d'entrée de notre territoire sur l'international.

La visite s'est poursuivie dans les coulisses de l'aéroport. Du tri des bagages à l'accès au tarmac, en passant par une démonstration des équipes de secours,

les participants ont pu appréhender la complexité et le haut niveau d'exigence requis pour assurer le bon fonctionnement du site qui a accueilli 17 848 370* passagers en 2025. Une expérience immersive, révélatrice des défis quotidiens auxquels fait face ce hub international. ■

* Chiffres GA au 14 janvier 2026.



Salle des opérations de Genève Aéroport.

spg partner | CUSHMAN & WAKEFIELD

À VENDRE | À LOUER
Surfaces artisanales et bureaux
de 460 à 2'400 m²

Anne-Pascale Marchand

+41 22 707 46 66

apm@spgpartner.ch

Chemin du Grand-Puits 42

MEYRIN-GARE

ENQUÊTE
CONJONCTURELLE
PRINTEMPS 2026

Ralentissement conjoncturel et tensions durables sur le marché du travail

« L'industrie d'exportation genevoise est en première ligne : des mesures rapides et ciblées s'imposent. »

UNE ANNÉE CHARNIÈRE

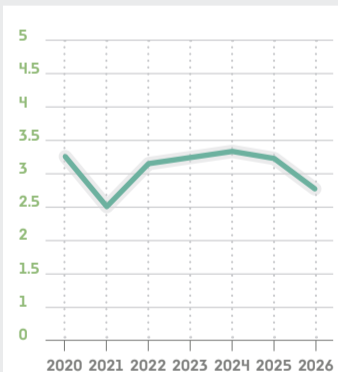
L'édition printemps 2026 de l'enquête conjoncturelle de la CCIG met en évidence un net changement de dynamique. La satisfaction des entreprises recule à 2,75 sur 5, contre 3,2 l'année précédente, soit son plus bas niveau depuis la crise du Covid. Sans basculer dans une crise ouverte, l'économie genevoise entre clairement dans une phase de ralentissement, marquée par une montée de l'attentisme.

Réalisée entre le 2 mars et le 8 avril, l'enquête a recueilli les réponses de 458 entreprises, représentant plusieurs dizaines de milliers d'emplois dans le canton.

UN RALENTISSEMENT QUI SE GÉNÉRALISE

Le recul est d'abord perceptible dans l'appréciation globale de l'exercice 2025. La part des entreprises jugeant l'année bonne ou très bonne chute

Taux de satisfaction par rapport à l'année écoulée (0 à 5)



de 39% à 11%, tandis que les évaluations neutres progressent fortement. Cette évolution traduit moins une dégradation brutale qu'un glissement vers une posture prudente.

Sur le plan opérationnel, la dynamique s'essouffle. La part des entreprises enregistrant une hausse de leur chiffre d'affaires recule à 40%, alors que les situations de stagnation et de baisse progressent. Cette évolution se répercute sur les marges : seules 30% des entreprises signalent une amélioration de leur rentabilité, contre une majorité confrontée à une stagnation ou à un recul. Après un premier tassement en 2024, la pression sur la rentabilité se confirme.

EMPLOI : LA PRUDENCE DOMINE

Le marché du travail reste globalement stable, mais les signaux se dégradent. Seules 20% des entreprises envisagent d'augmenter leurs effectifs, tandis que 65% misent sur le statu quo. Surtout, un écart apparaît entre anticipations et réalisations : les réductions d'effectifs se révèlent plus fréquentes que prévu.

Cette inertie confirme la relative résilience de l'emploi, mais traduit également une adaptation défensive des entreprises face à un environnement plus incertain.

EXPORT : UNE VULNÉRABILITÉ ACCRUE

La principale ligne de fracture se situe entre entreprises domestiques

et exportatrices. Ces dernières apparaissent nettement plus exposées : 42% d'entre elles qualifient l'année de difficile ou très difficile, contre 29% pour les entreprises actives principalement sur le marché suisse.

Les entreprises tournées vers l'international enregistrent plus fréquemment des reculs marqués de chiffre d'affaires et de rentabilité, une situation particulièrement visible dans l'industrie. À l'inverse, plusieurs secteurs orientés vers le marché domestique parviennent à mieux absorber le choc et présentent des évolutions plus stables. Dans ce contexte, un mouvement de recentrage s'opère vers des marchés jugés plus sûrs, notamment européens.

DES LEVIERS D'ACTION IDENTIFIÉS

Face à ce contexte, plusieurs pistes d'action sont mises en avant : soutien au marché du travail, notamment via les instruments de réduction de l'horaire de travail et le renforcement des reconversions ; appui ciblé à l'industrie ; renforcement du financement pour l'innovation ; accélération des investissements énergétiques ; et simplification des démarches administratives.

L'ensemble des résultats détaillés ainsi que les propositions de l'enquête conjoncturelle printemps 2026 peuvent être consultés dans les documents complets disponibles sur le site ccig.ch.

Thématique 2026

Marché du travail et recrutement

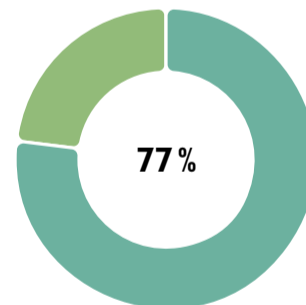
DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT PERSISTANTES

Au-delà du ralentissement conjoncturel, les entreprises font face à des tensions structurelles sur le marché du travail. 34,1% des répondants rencontrent des difficultés de recrutement, dont 38,4% les jugent récurrentes ou permanentes. Ces tensions concernent l'ensemble des profils, avec une prévalence pour les fonctions intermédiaires. Par ailleurs, les départs à la retraite constituent un enjeu croissant : près d'un quart des effectifs des entreprises sondées quittera le marché du travail dans les dix prochaines années.

MAIN D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE : UN APPORT INDISPENSABLE

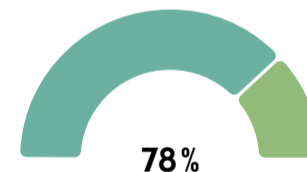
Dans ce contexte, le recours à la main-d'œuvre étrangère apparaît comme un facteur de fonctionnement essentiel. Genève offre près de 40% d'emplois en plus que sa population active résidente, et trois quarts des entreprises estiment ne pas pouvoir fonctionner normalement sans cet apport. Quatre entreprises sur cinq se déclarent inquiètes face à d'éventuelles restrictions supplémentaires à l'immigration, anticipant des freins au développement, des retards de livraison, voire des délocalisations partielles ou totales d'activité.

Importance des collaborateurs étrangers pour les entreprises genevoises



Sans vos collaborateurs étrangers, votre entreprise pourrait-elle fonctionner normalement ? (77% : partiellement + non)

Impact de la restriction de l'immigration pour les entreprises genevoises



Pensez-vous que des restrictions supplémentaires sur l'immigration compliqueraient la situation des entreprises genevoises ? (78% : oui, clairement + oui, dans une certaine mesure, 22% : peu + pas du tout)

EUPOROS SA,
LA RÉFÉRENCE DANS LE COMMERCE
DE MÉTAUX PRÉCIEUX DEPUIS 2010



euporos.ch

+ EUPOROS

Contactez nous : +41 22 552 13 15
World Trade Center II, 1215 Geneve



**INVESTISSEZ DANS
VOTRE AVENIR!**

Votations fédérales et cantonales du 14 juin 2026: Non à l'initiative du chaos!

« De lourdes conséquences pour l'économie et la sécurité, sans apporter de solutions crédibles. »

Le 14 juin, les Genevois se prononceront sur quatre objets de votation. Sur le plan fédéral, nous voterons sur l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions » ainsi que sur une modification de la loi fédérale sur le service civil. Au niveau cantonal, le corps électoral se prononcera sur l'autorisation de deux ouvertures dominicales des commerces et sur un projet de loi visant à modifier la Constitution genevoise afin d'encadrer l'expression visible des convictions religieuses par certains représentants de l'État.

Déposée par l'UDC, cette initiative vise à plafonner la population résidente permanente de la Suisse à 10 millions d'habitants d'ici 2050. Elle prévoit une série de mesures contraignantes dès que la population atteindrait 9,5 millions.

Selon le scénario de référence de l'Office fédéral de la statistique, ce seuil pourrait être atteint dès 2031. Les premières mesures devraient alors être appliquées immédiatement, notamment des restrictions sévères en matière de regroupement familial.

Au vu des lourdes conséquences économiques et institutionnelles que cette initiative entraînerait, les milieux économiques ont renommé ce texte: « initiative du chaos ».

En effet, l'initiative bouleverse de nombreuses politiques publiques sans apporter de solutions réalistes aux défis qu'elle prétend résoudre, notamment en matière de logement ou de mobilité.

UNE PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DIRECTEMENT MENACÉE

Cette initiative met gravement en péril la prospérité économique de la Suisse. Elle pourrait contraindre notre pays à dénoncer l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'Union européenne (UE).

Ce dernier est essentiel pour les entreprises suisses: il leur permet de recruter les compétences dont elles ont besoin lorsque celles-ci ne sont pas disponibles sur le marché



IN « Pas de Suisse à 10 millions »

du travail national. De nombreux secteurs en dépendent directement, en particulier la santé, la construction, l'hôtellerie-restauration ou encore l'industrie.

Par ailleurs, la Suisse fait face à un vieillissement de sa population. Pour la première fois, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus dépasse celui des moins de 20 ans. Dans les prochaines années, les départs à la retraite seront plus nombreux que les entrées sur le marché du travail. Enfin, selon différentes études, la Suisse pourrait manquer d'environ 460 000 équivalents plein temps d'ici 2035.

LA REMISE EN CAUSE DES ACCORDS BILATÉRAUX

La dénonciation de la libre circulation des personnes entraînerait automatiquement la fin de l'ensemble du premier paquet des accords bilatéraux, ceux-ci étant juridiquement liés.

Concrètement, si un seul accord tombe, les six autres cessent également de produire leurs effets. Parmi eux figure notamment l'accord sur la reconnaissance mutuelle des normes, qui permet aux entreprises suisses d'exporter leurs produits vers l'UE sans devoir procéder à des contrôles et certifications supplémentaires. Cet accord représente un gain majeur pour les entreprises exportatrices, tant sur

le plan financier qu'administratif. Sa suppression affaiblirait directement la compétitivité de l'économie suisse.

UNE SÉCURITÉ INTÉRIEURE FRAGILISÉE

Une autre conséquence majeure de l'initiative serait la sortie de la Suisse de l'espace Schengen.

Schengen permet non seulement la libre circulation des personnes, mais surtout une coopération renforcée en matière de sécurité, notamment grâce au Système d'information Schengen (SIS), principal outil de recherche policière en Europe.

Les forces de l'ordre suisses consultent le SIS entre 300 000 et 350 000 fois par jour. Chaque contrôle de police ou vérification aux frontières est automatiquement croisé avec la base de données Schengen.

En 2024, le SIS a fourni près de 20 000 correspondances positives aux autorités suisses, contribuant directement à la lutte contre la criminalité grave.

En cas de sortie de Schengen, la Suisse devrait investir jusqu'à 500 millions de francs par an pour compenser partiellement la perte de sécurité intérieure, sans pouvoir retrouver le même niveau de protection. La sécurité diminuerait,

tandis que les coûts augmenteraient fortement.

DES EFFETS PARTICULIÈREMENT PERVERS POUR GENÈVE

Dans un canton frontalier comme Genève, cette initiative produirait des effets contre-productifs. Elle plafonne la population résidente sans traiter la question des travailleurs frontaliers.

Concrètement, certaines personnes pourraient se voir refuser un permis de séjour en Suisse tout en conservant la possibilité de travailler à Ge-

nève en résidant en France voisine. L'initiative encouragerait ainsi l'établissement hors du territoire suisse.

Une telle situation risquerait de générer des tensions avec les autorités françaises, tout en surchargeant davantage un réseau de mobilité déjà fortement sollicité.

Pour l'ensemble de ces raisons, la CCIG estime que cette initiative créerait un véritable chaos, avec des conséquences lourdes pour l'économie et la sécurité, sans apporter de solutions crédibles. La CCIG recommande de voter **NON** à l'initiative « Pas de Suisse à 10 millions ». ■



Sans Schengen le crime augmente

spg partner | CUSHMAN & WAKEFIELD

À louer
Locaux logistiques et de stockage: 10'000 m² divisibles dès 700 m²

Anne-Pascale Marchand

+41 22 707 46 66

apm@spgpartner.ch

Rue Emma-Kammacher 9

MEYRIN





Révision de la Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM)

Le 14 juin, nous voterons au niveau cantonal sur une proposition du Grand Conseil visant à autoriser l'ouverture des magasins deux dimanches par an, en plus du 31 décembre. Ces deux ouvertures dominicales seraient facultatives: les commerces resteront libres de décider d'ouvrir ou pas. Les deux dimanches concernés seront fixés par le Département de l'économie et de l'emploi, après consultation des partenaires sociaux.

Le commerce de détail traverse actuellement une période difficile, entre la multiplication des chantiers et la montée en puissance du commerce en ligne. De plus, une récente étude de l'Université de Saint-Gall montre que les achats transfrontaliers ont augmenté de 10 % par rapport à 2022.

Après le canton du Jura, Genève est le canton où les achats réalisés à l'étranger sont les plus nombreux. Cette concurrence directe, exacerbée par des horaires d'ouverture plus flexibles à l'étranger, pénalise fortement les commerçants genevois.

Il convient également de souligner la portée modeste du projet, surtout lorsqu'on la compare à l'initiative parlementaire du canton de Zurich, qui demande jusqu'à douze ouvertures dominicales par an. Genève est aujourd'hui le seul canton à ne détenir aucune ouverture dominicale, alors que la loi fédérale en autorise actuellement jusqu'à quatre par an.

Par ailleurs, le texte garantit des conditions de travail particulièrement avantageuses:

les employés concernés seraient indemnisés à hauteur de 200 %, soit 50 % de plus que les exigences de la loi fédérale. En outre, le travail dominical resterait strictement basé sur le volontariat.

Les expériences passées d'ouverture dominicale (2019, 2020, 2024) ont démontré une hausse nette du chiffre d'affaires et de la fréquentation. La fin d'année étant une période cruciale pour le commerce de détail, jusqu'à 40 % du chiffre d'affaires annuel y est réalisé. Permettre l'ouverture de deux dimanches offrirait un coup de pouce bienvenu aux commerçants locaux, au vu des nombreux défis que le secteur traverse.

Afin de soutenir les commerçants genevois, la CCIG recommande de voter OUI à la révision de la LHOM. ■

Gardons nos achats à Genève, pas ailleurs.



Le 14 juin
OUI aux commerces ouverts
2 dimanches par an (LHOM)

Modification de la loi fédérale sur le service civil

Cette réforme vise à mieux définir les conditions d'accès au service civil afin de préserver l'équilibre entre les différentes formes de service et de garantir les effectifs de l'armée suisse. Le Conseil fédéral propose six mesures destinées à faire passer le nombre d'admissions annuelles au service civil de 7 200 à 4 000.

À l'heure actuelle, une simple demande suffit pour être admis au service civil. Selon les partisans de la réforme, le service civil s'est progressivement éloigné de sa vocation initiale et serait devenu un phénomène de masse problématique.

Préoccupé par l'érosion des effectifs militaires, le Conseil fédéral entend encadrer plus strictement ces changements. Les mesures proposées ont pour objectif de garantir que le service civil conserve son caractère



exceptionnel. Il s'agit donc de réserver le service civil aux personnes ont véritablement un conflit de conscience lié au port d'armes.

Dans un contexte de dégradation de la situation sécuritaire internationale, il est essentiel de garantir des effectifs suffisants pour l'armée. Cette modification vise ainsi à réta-

blir un équilibre entre les différentes formes de service et à renforcer la crédibilité du système de sécurité suisse.

Afin de garantir les capacités de défense et la responsabilité collective, la CCIG recommande de voter OUI à la modification de la loi sur le service civil. ■

Prises de position de la CCIG

Lors des votations, la CCIG agit de manière proactive en prenant position sur des objets fédéraux, cantonaux et parfois communaux ayant un impact direct sur l'économie genevoise. Elle initie et mène des campagnes, seule ou en partenariat avec d'autres organisations économiques.

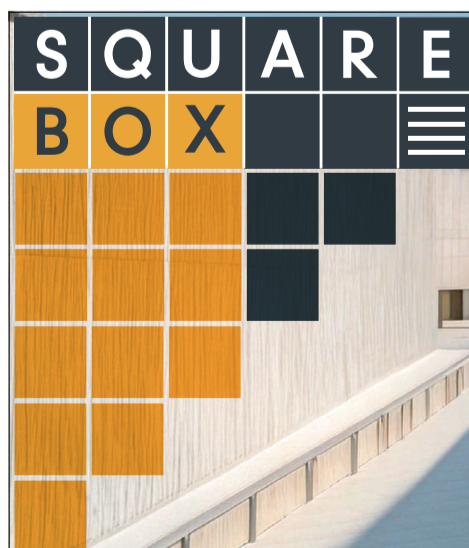
Par son implication continue dans les campagnes et l'élaboration des projets de lois, la CCIG défend activement les intérêts des entreprises ainsi que les conditions cadre propices à la performance économique, sociale et environnementale.

IN l'initiative populaire « Pas de Suisse à 10 millions! (Initiative pour la durabilité) » **Votez NON**

Modification du 26 septembre 2025 de la loi fédérale sur le service civil **Votez OUI**

Loi pour une expression non ostentatoire des convictions religieuses **Sans prise de position**

Loi sur les heures d'ouverture des magasins (LHOM) (Ouverture du dimanche) **Votez OUI**



À LOUER

Box artisanaux en duplex modulables dès 108 m², 2'250.-/mois
En zone industrielle de Satigny, hauteur 4 m, charge au sol 1 tonne

Anne-Pascale Marchand
apm@sppartner.ch
+41 22 707 46 66
Thomas Emmenegger
thomas.emmenegger@groupevpi.ch
+41 58 590 30 30



Multilatéralisme: Genève à l'épreuve d'un ordre international en recomposition



Marie-Laure Salles, directrice du Graduate Institute of International and Development Studies (IHEID).

Directrice du Geneva Graduate Institute (IHEID) depuis septembre 2020, Marie-Laure Salles est à la tête d'une institution académique étroitement liée à la Genève internationale. Alors que le système multilatéral traverse une phase de fortes tensions et que l'ordre international connaît une recomposition profonde, Marie-Laure Salles analyse le rôle que Genève peut encore jouer, ses forces, ses limites et les conditions d'une réinvention du multilatéralisme.

différents pôles du multilatéralisme. L'enjeu n'est plus la centralité, mais l'interconnexion et la reconnaissance de l'interdépendance. Dans cette perspective, Genève a vocation à devenir l'un des hubs actifs de la connectivité d'un multilatéralisme désormais en réseau.

QUELS SONT, DANS CE CONTEXTE, LES ATOUS SPÉCIFIQUES DE GENÈVE ?

Genève dispose d'atouts solides: une tradition profondément ancrée d'ouverture et de dialogue, portée par un héritage humaniste en faveur de la paix – souvent désigné comme « esprit de Genève ». Cet environnement unique permet de faire travailler ensemble des acteurs très différents: États, organisations internationales, entreprises, villes, ONG et institutions académiques. Peu de lieux offrent un accès aussi large et aussi dense aux compétences, aux ressources et aux réseaux.

VOUS ÉVOQUEZ UNE RECOMPOSITION DU MULTILATÉRALISME. DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il ne s'agit pas d'un effacement du multilatéralisme, mais d'une recomposition, et d'une nécessaire réinvention, portée par de nouveaux acteurs et se matérialisant à travers de nouvelles formes de coopération. Les coalitions se structurent désormais de manière plus flexible, selon les thèmes et les enjeux: commerce, durabilité, gouvernance. Cette évolution appelle une approche plus horizontale, fondée sur des logiques de réseaux interconnectés.

QUE RECOUVRE LA NOTION DE « NEXUS » ÉVOQUÉE DANS CE CONTEXTE ?

La notion de nexus renvoie à l'idée que les grands enjeux ne peuvent plus être traités séparément. Il s'agit d'articuler des dimensions telles que le commerce et la durabilité, ou encore la gouvernance et le développement, la démocratie et la révolution technologique, au sein de plateformes capables d'opérer ces connexions et de permettre l'émergence de solutions innovantes et opérationnelles.

QUEL RÔLE JOUENT LES CENTRES DE RECHERCHE DE L'INSTITUT DANS CETTE DYNAMIQUE ?

À l'Institut, les centres de recherche jouent un rôle structurant. Ils collaborent entre eux de manière souple et coordonnée, en mobilisant à la fois les expertises académiques internes et les ressources multiples - issues de la pratique et de l'expertise - qui caractérisent l'écosystème genevois. Ils fonctionnent comme de véritables laboratoires, explorant des solutions innovantes à l'interface entre chercheurs et décideurs publics et privés.

GENÈVE PEUT-ELLE PORTER SEULE CETTE TRANSFORMATION ?

Non, Genève ne peut agir seule. Sa capacité à demeurer pertinente repose précisément sur ses connexions avec d'autres hubs et sur son intégration dans un multilatéralisme en réseau. L'avenir du multilatéralisme se joue dans cette logique de collaboration élargie.

CE MOMENT DE CRISE OUVRE-T-IL AUSSI DES PERSPECTIVES NOUVELLES ?

Nous assistons aujourd'hui à une période de recomposition de l'ordre international. Les fondements du système multilatéral issu de la Charte des Nations unies font l'objet d'interrogations, voire

d'appels à une adaptation en profondeur. Pour reprendre la formule d'Antonio Gramsci, « le vieux monde se meurt, le nouveau tarde à apparaître ». C'est dans cet entre-deux ou dans ce « clair-obscur » que le multilatéralisme doit se réinventer, afin d'éviter que « ne surgissent les monstres ». ■

QUEL AVENIR POUR LE MULTILATÉRALISME À GENÈVE ?

Le multilatéralisme est engagé dans une transformation profonde. Nous vivons un moment de véritable rupture géopolitique qui met sous pression les institutions existantes. Pourtant, nous n'avons jamais eu autant besoin de coopération multilatérale car les enjeux sont nombreux et critiques. Dans ce contexte, Genève demeure un lieu au potentiel important, qui se doit d'être un acteur clef d'une réinvention indispensable. L'architecture multilatérale ne peut plus fonctionner sur les bases du système du XX^e siècle.

GENÈVE EST-ELLE AUJOURD'HUI EN CONCURRENCE AVEC D'AUTRES HUBS INTERNATIONAUX ?

Oui. Le multilatéralisme se déploie désormais dans une dynamique polycentrée. Genève n'est plus seule, et cette évolution est durable. C'est précisément là que réside son opportunité: transformer cette réalité en avantage stratégique. Genève peut et doit s'affirmer comme un lieu clé de coordination entre ces

DÉLÉGATIONS ÉCONOMIQUES 2026



MARKET FOCUS 2026



Arthur Lusenti
Responsable pôle commerce international
a.lusenti@ccig.ch



LOCAUX ARTISANAUX À LOUER
Opportunité unique - 3'200 m² sur un seul étage

spg partner
Anne-Pascale Marchand
022 707 46 66
apm@spgpartner.ch

Hauteur sous plafond 4,10 m
Charge au sol 1,5 t/m²

metiersvernier.ch

PARTENAIRE

Mobilité d'entreprise: comprendre les comportements pour transformer les usages

Faire évoluer les habitudes de mobilité sans complexité supplémentaire: tel est le défi des employeurs du Grand Genève. Aujourd'hui, les sciences comportementales apportent un éclairage inédit pour identifier les freins au changement et proposer des leviers d'action concrets.

nement décisionnel favorable. Pour un employeur, cela signifie analyser concrètement le terrain: une personne informée dès son arrivée des options de trajet ne fera pas les mêmes choix qu'une autre laissée à ses habitudes. Un site avec stationnement gratuit envoie un message différent d'un autre valorisant d'autres modes.

Dans ce cadre, le diagnostic mobilité constitue souvent un levier utile pour agir juste, même si son périmètre doit s'adapter aux paramètres et aux objectifs propres à chaque organisation. Certains plans de mobilité peinent à produire des résultats mesurables car ils supposent un public uniforme, alors que les besoins varient selon les équipes, les sites ou la croissance de l'organisation. Une analyse fine des contraintes, motivations et opportunités permet de prioriser, éviter les investissements symboliques et concentrer les efforts là où l'impact est réel.

« Le succès repose sur une stratégie construite à partir des freins vécus, des usages réels et des objectifs et opportunités propres à chaque organisation », rappelle Emily Tombet.

Autre point décisif: le moment choisi pour intervenir. Les sciences comportementales montrent que certains moments clés favorisent le changement de pratiques de mobilité: déménagement, changement d'emploi, évolution familiale, mais aussi modification de l'offre de transport ou nouvelle politique d'entreprise. Les interventions ciblées sur ces fenêtres d'opportunité se révèlent trois à cinq fois plus efficaces que les campagnes déployées à date fixe (Source: Bamberg et al., 2003).

L'environnement physique influence aussi les déplacements: agencement des accès, signalétique, visibilité des alternatives, emplacement des parkings vélos orientent les comportements autant que les arguments rationnels. Aujourd'hui, une majorité d'actifs motorisés bénéficient encore d'un stationnement gratuit en entreprise, ce qui transforme le choix du mode en automatisme. Repenser les règles de stationnement, valoriser des ambassadeurs mobilité et mobiliser la direction modifient concrètement l'architecture des choix. L'engagement du leadership peut tripler l'efficacité (Source: Kaufmann, EPFL, 2021).

« De la même manière que nous cherchons à rendre les transports publics plus attractifs en travaillant sur l'offre et la demande, les mêmes logiques s'appliquent aux autres modes de transport: covoiturage, mobilité douce, multimodalité. Notre rôle est d'accompagner cette transformation avec des solutions réalistes, progressives et mesurables. », conclut Emily Tombet.

Pour partager cette expertise, evomoov a publié le livre blanc « Les sciences comportementales, levier de transformation des pratiques de mobilité », réalisé sous la direction scientifique de Tobias Brosch, Université de

Genève. Employeurs et collectivités y trouveront un cadre de lecture fondé sur la recherche et des pistes d'action concrètes, adaptées à leur contexte. ■

Faites le premier pas et découvrez tous les mécanismes et leviers d'action dans notre livre blanc.

evomoov.ch/livreblanc



evomoov activateurs de mobilités



Emily Tombet, Responsable Solutions de Mobilité pour les tpg.

LA MOBILITÉ DU PERSONNEL, AU CŒUR DES ENJEUX STRATÉGIQUES

Attractivité des talents, accessibilité des sites, optimisation des espaces de stationnement, recherche d'économies: pour les employeurs du Grand Genève, la mobilité du personnel est devenue un enjeu de gestion à part entière. Dans le canton, de nombreuses entreprises ont déjà mis en place des mesures dans le cadre de leurs plans de mobilité (subventions aux abonnements de transport, vélos en libre-service, incitations au covoiturage). Pourtant, un écart persiste entre les dispositifs et les pratiques effectives. Comment le combler?

Les études en psychologie du développement durable montrent que la majorité des comportements de déplacement, entre 65% et 88%, sont automatiques. « La transition ne sera pas uniquement technologique, elle doit être comportementale. Les sciences comportementales offrent une méthode concrète pour élaborer des stratégies plus efficaces », explique Tobias Brosch, Professeur en Psychologie du Développement Durable à l'Université de Genève, qui a assuré la direction scientifique du nouveau livre blanc d'evomoov sur ce sujet. En clair, les choix de mobilité se jouent moins dans les intentions déclarées que dans le contexte quotidien vécu.

« Les collaborateurs et collaboratrices, comme tout un chacun, ne changent pas leurs habitudes parce qu'on leur dit quoi faire, mais lorsque l'alternative devient accessible et adaptée à leurs besoins, qui peuvent évoluer en fonction de différents paramètres », souligne Emily Tombet, Responsable Solutions de Mobilité pour les tpg.

EVOMOOV: LES SCIENCES COMPORTIMENTALES AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DURABLE

C'est précisément là que l'approche evomoov, écosystème multimodal des tpg, se distingue, en s'appuyant sur ces sciences pour comprendre les usages réels et créer un environ-



BeVisible .SWISS

PREMIUM & AGILE VIDEO PRODUCTION

Real Connections...
Real Moments...
Real People...
Be Real

FROM
CINEMA CAMERAS
TO
SMARTPHONES

—
ONE STRATEGY.
ENDLESS POSSIBILITIES.



HUMAN
AUTHENTIC STORYTELLING



PREMIUM
CINEMATIC QUALITY



AGILE
FAST & FLEXIBLE



EFFICIENT
SMARTER BUDGETS

MORE IMPACT. LESS COMPLEXITY.

LET'S TALK !

LE POINT SUR L'ARBITRAGE

J'ai gagné mon arbitrage - et après?

Obtenir gain de cause en arbitrage ne signifie pas toujours être payé immédiatement. Une fois la sentence rendue, encore faut-il en assurer l'exécution, en Suisse ou à l'étranger, selon des procédures spécifiques. Tour d'horizon des démarches à entreprendre pour transformer une victoire juridique en un recouvrement effectif.

Une procédure d'arbitrage se termine normalement par une décision, appelée « sentence », qui règle le litige entre les parties. Cependant, même si l'une des entreprises a obtenu gain de cause dans la procédure, elle doit encore récupérer les sommes qui lui ont été attribuées. Si la partie perdante ne paie pas volontairement, la partie gagnante devra entreprendre des démarches pour récupérer ce qu'on lui doit.

En Suisse, les sentences arbitrales ont la même valeur que les jugements des tribunaux. Elles sont donc directement exécutoires. Si la partie perdante fait recours auprès du Tribunal fédéral, cela ne suspend généralement pas l'exécution de la sentence. Cela signifie que le créancier peut



commencer à faire exécuter la décision dès qu'il en est informé.

Si l'arbitrage a eu lieu à l'étranger, la sentence doit d'abord être reconnue par un tribunal suisse. Ce processus est facilité par la Convention de New York de 1958, qui permet de faire reconnaître et exécuter les sentences arbitrales étrangères dans plus de 170 pays.

En Suisse, les règles pour l'exécution de la sentence varient selon son contenu. Si la sentence ordonne de payer une

somme d'argent, la procédure suit les règles de la poursuite pour dettes et de la faillite, et peut être initiée auprès d'un office cantonal des poursuites. Si la sentence concerne d'autres obligations, par exemple la livraison de marchandises, le créancier devra s'adresser à un tribunal spécialisé (le tribunal de l'exécution).

Ces procédures sont généralement rapides et peu coûteuses. Le système juridique suisse est clair et soutient l'exécution des sentences arbitrales, ce qui fait de l'arbitrage un mode de résolution des litiges particulièrement avantageux pour les entreprises. ■

Hébergé à la Maison de l'économie, le Swiss Arbitration Centre a été cofondé par la CCIG, dont elle est actionnaire. Vincent Subilia, directeur général de la Chambre, siège au sein de son Conseil d'administration.



CONTACT ET INFORMATIONS:
www.swissarbitration.org ou
centre@swissarbitration.org

Impressum

GENÈVE ÉCONOMIE

Magazine de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Parution:

10 numéros par an, 3800 exemplaires

Responsable d'édition:

Elsa Floret

Coordination:

Raphaële Sagne

Rédaction:

Bertrand Konaté, Florence Maghe, Mario Marchesini, Vincent Subilia, Raphaële Sagne, Matia Troscic

Insertions:

HP media SA, tél. 022 786 70 00

Graphisme:

Fabrizio Rossi

Impression:

Atar Roto Presse SA, Satigny

Contact et abonnements:

publications@ccig.ch

Éditeur



Maison de l'économie

Bd du Théâtre 4 - 1204 Genève

Tél. + 41 (0)22 819 91 11

www.ccig.ch



ISSN 3042-6510

imprimé en suisse

COMMUNAUTÉS

De nouveaux Membres à la Chambre

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à nos nouveaux Membres, admis courant des mois de mars et d'avril, dont:



Association

THE SWISS-CHINESE CHAMBER OF COMMERCE

Communication, événementiel, technologie / IA

DEEPLUE SWITZERLAND Sàrl

FAICON SA

INFRA.LEMAN Sàrl

NEXTAURA

REBBEKA.COM Sàrl

Conseil aux entreprises

GROUPRESILIENCE SA

NORTHSTAR CONSULTING Sàrl

Courtier en assurance, prévoyance

BASSA MARTIN PARTNERS Sàrl

Développement commercial

NATHALIE CHARAVAY

SEEDD Sàrl

Fiduciaire

IN EXTENSO SUISSE SA,
SUCCURSALE DE GENÈVE

RISTER Sàrl

Logistique et entreposage

HUXE Sàrl

Négoce de matières premières

BGN SA

Produits chimiques industriels

PRODUITS CHIMIQUES

PLATRET SUISSE SA

Quality Management

QUALINEA SOLUTIONS Sàrl

Recherche et développement

ARROW SWITZERLAND Sàrl

EDGERING SA

Retail

DECATHLON SPORTS SWITZERLAND SA

Sciences participatives

OBJECTIF SCIENCES INTERNATIONAL

WATCHES AND WONDERS GENEVA 2026

Immersion au cœur de l'excellence horlogère



Du 9 au 15 avril 2026, Genève a confirmé son statut de capitale mondiale de l'horlogerie avec la 6^e édition de Watches and Wonders. La Chambre était présente pour rencontrer les acteurs de ce salon d'exception et en découvrir les coulisses.

Soixante-cinq Maisons ont investi les espaces de Palexpo, métamorphosés pour l'occasion en un véritable écrin de la haute horlogerie. Cette édition a rassemblé près de 60 000 visiteurs venus du monde entier et généré une résonance internationale hors norme, atteignant 900 millions de personnes, via les réseaux sociaux.

Au côté de l'entreprise Skynight, Partenaire de la Chambre, nous avons pu mesurer l'ampleur du travail en coulisses: conception et construction des stands, gestion des flux, scénographie, lumière, technologies audiovisuelles et dispositifs vidéo. Une véritable prouesse technique, aussi essentielle que discrète, qui permet d'accueillir simultanément marques, clients professionnels et grand public dans des conditions d'excellence.

Matthieu Humair, CEO de la Watches and Wonders Geneva Foundation, souligne de

son côté la dimension expérientielle du salon: « Nous mettons l'accent sur une expérience de plus en plus immersive. Les espaces des marques proposent des rencontres personnalisées avec les horlogers et les femmes et les hommes qui font les montres.

L'expérience se passe aussi dans la ville, avec la programmation inédite du Montreux Jazz Club, le village horloger sur le pont de la Machine - véritable hub culturel -, des ateliers d'initiation à l'horlogerie, des rencontres avec les artisans, des visites guidées et la présentation des métiers par les jeunes pour les jeunes. »

Retrouvez nos invités et les coulisses du salon Watches and Wonders dans notre reportage télévisé diffusé dans l'émission « Parlons économie » du 1^{er} mai 2026, accessible sur carac. ■



PARTENAIRES

PLATINE



DIAMANT



OR



ARGENT

